

Le Mot du Maire

Bulletin municipal d'Asnois

Décembre 2012 * Bulletin N° 14

L'année 2012 a été plutôt calme au niveau des réalisations municipales. En effet, nous avons refait le revêtement du début de la Grande rue Paul Jean Rigollot, au bas de la rue du Château et nous avons remplacé le poteau incendie de la Grande rue. Nous ne pouvons faire plus car il nous fallait finir de payer les travaux de restauration de la toiture de la mairie dont la communauté de communes avait bien voulu étaler les remboursements.

Nous espérons pour 2013 pouvoir à nouveau mener des travaux de réhabilitation de la voirie et des bâtiments communaux.

Il y aurait certes beaucoup à faire et nous voudrions faire plus mais les contraintes budgétaires font que nous devons avoir des priorités.

Quoiqu'il en soit, le conseil municipal continue de veiller au bon équilibre des finances et à travailler pour la vie de la commune.

***Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter
une très heureuse année 2013.***

L'année nouvelle

Selon la tradition, le Maire et l'équipe municipale
vous attendent toutes et tous le :

 **Samedi 5 janvier 2013, à 11 h 30, à la Mairie,**
pour célébrer -autour d'un verre & dans la convivialité- la nouvelle année.



Contact :  5 rue du Château – 58190 ASNOIS
 03 86 24 28 33
 communeasnois@wanadoo.fr

Horaires : le lundi, de 8 h 30 à 12 h 00
le vendredi, de 17 h 30 à 19 h 30

Le Conseil municipal

Le projet éolien

Notre dossier **ZDE** est toujours à l'étude à la Préfecture de Nevers.

Deux avis ont d'ores et déjà été émis :

- ✚ celui de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites qui est *négatif* (proximité de Vézelay),
- ✚ et celui du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) qui –quant à lui- est *positif*.

D'autres avis sont attendus et -en l'état- rien ne laisse présager de la décision finale.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de notre dossier.



La TNT à Asnois



Depuis le 12 décembre dernier, l'offre télévisuelle TNT s'est enrichie -dans 25 % du territoire français, y compris dans notre commune- de 6 nouvelles chaînes gratuites. Cette procédure s'est accompagnée de changements de canaux pour certaines chaînes existantes de la TNT. Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau orientée vers un émetteur dont les canaux ont été modifiés, doivent procéder à une **recherche et mémorisation des chaînes** pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT -y compris les 6 nouvelles chaînes.

Si vous rencontrez des problèmes de réception de la TNT, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) est à votre disposition pour répondre à vos questions et intervenir -si besoin est- dans les meilleurs délais :

- ✚ numéro spécial : **0 970 818 818**,
- ✚ site internet : **www.recevoirlatnt.fr**.

De plus, dans certains cas, le fonds d'accompagnement numérique pourra attribuer des aides financières aux téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite de ces réaménagements (le formulaire de demande d'aide est à déposer avant le 12 avril 2013).

La Vie de la Commune

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés

Le 13 août 2012

Jacqueline LEGER

Nous partageons notre peine avec ses proches et leur présentons nos très sincères condoléances.

Le 24 octobre 2012

René PHILIPPE

Rappelons son investissement dans notre commune : René Philippe a été Conseiller municipal de 1959 et 1971 et premier adjoint au Maire entre 1965 et 1971. Son épouse Jeanne a repris le flambeau de Conseillère municipale de 1995 à 2001 et depuis 2005 jusqu'à ce jour : nous l'assurons -ainsi que sa famille- de notre peine profonde.

Ils se sont dit « oui »

Le 1^{er} septembre 2012

Julie ZETOUN & Thibaut DAUCHELLE Sandra LEFEVRE & Frédéric MATHIAS

Nous présentons à ces deux jeunes couples toutes nos félicitations et formulons à leur attention tous nos souhaits de bonheur.

Les maisons fleuries de notre commune



Le concours du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne pour le fleurissement du village et des particuliers a récompensé cette année :

✚ Roger DENIAUX,
✚ Hervé LAGARDE,

✚ Mireille SIMEON, et
✚ Alain VIALATTE.

Nous leur présentons toutes nos félicitations et remercions également **tous les asnoisiens** qui contribuent chaque été -en fleurissant leur maison- à l'embellissement de notre village.

L'Association Flotescale ...

... est à la recherche de volontaires pour jouer un petit rôle dans des scénettes inspirées de **la vie des Flotteurs** lors de la prochaine grande fête du flottage les 20 & 21 juillet 2013. Ces acteurs « en herbe » seront conseillés et encadrés par Hervé Colin, Directeur de la Compagnie du Globe à Lormes : une occasion bien sympathique et utile de participer de façon ludique et enrichissante humainement à cette fête de la transmission de la mémoire. C'est aussi une contribution active à la mise en valeur touristique de notre région.

Cette fête trouvera son point d'orgue à Clamecy mais nos communes vont être concernées d'une façon ou d'une autre. Nous vous en donnerons le programme dès qu'il sera connu dans ses détails.

Pour toute information complémentaire ou candidature, rapprochez vous de :
Gérard Durand * 03 86 24 27 31
*** flotescale11@voila.fr**

Si Asnois nous était conté ...

Aujourd'hui, nous choisissons de vous parler de l'Eglise de Saint Loup :



L'histoire de l'église d'Asnois est fortement liée à celle du village, comme nous l'avons vu dans le bulletin n° 12. Nous ne reviendrons donc pas sur les raisons de son emplacement très insolite.

L'église que nous pouvons admirer de nos jours puise ses origines au 13^e siècle. Il devait sans doute

exister un édifice plus ancien au même endroit. Divers écrits et mentions l'attestent (en 1131, l'évêque Fromont en fait donation à l'abbaye Saint Martin de Nevers).

C'est une des rares églises à trois nefs construites dans le Nivernais au 13^e siècle. C'est l'importance d'Asnois, à cette époque, qui justifie une telle construction. Plus tard, l'église devint prieuré et tous les prêtres portaient le titre de prieur d'Asnois. L'église ne semble pas avoir souffert de la Révolution de 1789. Le culte dans la paroisse a été rétabli le 14 octobre 1844 (lorsque la commune a été érigée en succursale).

L'église est aussi très intéressante du point de vue de son architecture. Elle est composée d'une nef à cinq travées et de deux bas côtés. Ceux-ci sont couverts de croisées d'ogives alors que la nef est surmontée d'une voûte lambrissée (construite à l'identique lors des travaux de restauration de 2003). Le chœur est lui aussi couvert d'une croisée d'ogives. Cette croisée retombe sur des consoles ornées de têtes humaines aux quatre coins. Le clocher carré renferme à son 3^e niveau une seule cloche refondue en 1861.

D'importants travaux de restauration ont été menés de 2003 à 2006. En effet, pour plusieurs raisons, l'édifice s'ouvrait en deux. Des travaux de maçonnerie, de charpente et de couverture ont donc été entrepris pour sauvegarder l'église et pour lui redonner son aspect du 13^e et du 16^e siècle. Au cours de ces travaux, de très intéressantes peintures murales ont été découvertes, jusqu'alors inconnues. Elles sont datées pour l'essentiel du 16^e siècle. L'une d'entre elles remonte à la construction de l'église.



Asnois... au bon vieux temps !

Aviez-vous reconnu ces enfants d'une classe de Monsieur Jeannot (1953) ?



Et maintenant qui sont ces participants, petits et grands, à un arbre de Noël à Asnois ?
A quelle date situez-vous cette photo ?



Photo extraite du site <http://www.asnois58.fr/>

Imprimé par nos soins